

## Avis public



### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

#### **4400, avenue Walkley, Hôpital Catherine Booth**

Avis public est, par la présente, donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire du 14 janvier 2013, à 19 h, au 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à la construction d'un vestibule d'accès extérieur pour l'ascenseur de service No 3.

Cette dérogation mineure permettrait de déroger aux articles 9, 15, 40 et 654 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (01-276)* qui concernent les hauteurs de construction, le taux d'implantation et l'agrandissement d'une construction dérogatoire en autorisant l'agrandissement du bâtiment par la construction d'un vestibule de 1 étage de 3,5 mètres de hauteur et faisant saillie de 1,98 mètres à la façade donnant sur l'avenue Walkley.

Toute personne intéressée peut se faire entendre au conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

DONNÉ à Montréal, ce 19 décembre 2012.

Geneviève Reeves, avocate  
Secrétaire d'arrondissement